

Séance du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2024

Nombre de conseillers

- En exercice	14
- Présents	11
- Votants	11
- Absent(s) excusé(s)	2
- Absent(s)	1
- Exclus	
- Pouvoir	
DATE CONVOCATION	15/11/2024

De la commune de : **ESTIVAREILLES**
Séance du : **22 novembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux novembre à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
		E				E				E	
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte		X		FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin	X			KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis		X		FAYET Bélinda			X				

* Secrétaire séance : Eglantine FRERY * Secrétaire auxiliaire : Liliane GRANJON

* Pouvoir(s) :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de la dernière séance
- Déclassement de l'ancien camping municipal parcelles A2971 et A2970
- Suppression du budget périscolaire
- Toilettage des statuts administratifs de Loire Forez Agglomération
- Subvention voyage scolaire pour les enfants de l'école
- Etude des travaux 2025
- Etude voirie 2025
- Renseignements divers
- Questions diverses

Le procès-verbal du dernier conseil a été approuvé à 9 voix pour et 2 abstentions.

DEL N°01 - 22/11/2024 DECLASSEMENT DE L'ANCIEN CAMPING MUNICIPAL PARCELLES A 2970 ET A 2971

M. Le Maire rappelle à l'assemblée la vente de l'ancien camping municipal situé Chemin de la Faverge Le Colombier. Il explique que pour acter cette vente, il convient de déclasser les parcelles A 2970 et A 2971 qui font partie du domaine public communal pour les transférer dans le domaine privé.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le déclassement de l'ancien camping municipal des parcelles cadastrées A 2970 et A 2971 afin de les intégrer dans le domaine privé communal et ainsi pouvoir les céder.

DEL N°02- 22/11/2024 SUPPRESSION DU BUDGET ANNEXE PERISCOLAIRE

M. Le Maire rappelle à l'assemblée que le budget de la commune se compose d'un budget principal et d'un budget annexe correspondant au périscolaire. M. Le Maire explique que le budget annexe périscolaire n'a plus lieu d'être et doit être clôturé au 31 décembre 2024 et de reprendre le résultat dans le budget principal de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la suppression du budget annexe périscolaire au 31 décembre 2024, autorise la reprise du résultat dans le budget principal de la commune.

DEL N°03 – 22/11/2024 TOILETTAGE DES STATUTS ADMINISTRATIFS DE LOIRE FOREZ AGGLOMERATION

M. Le Maire présente à l'assemblée le toilettage des statuts administratifs de Loire Forez Agglomération vu la délibération n°8 du conseil communautaire en date du 17 septembre 2024 approuvant la modification des statuts de Loire Forez Agglomération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de signer le toilettage des statuts administratifs de Loire Forez Agglomération.

DEL N°04 – 22/11/2024 SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

M. Le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention formulée par l'école primaire d'Estivareilles concernant un voyage scolaire qui a lieu tous les 3 ans. Ce voyage au Grau d'Adge du 26 au 28 mai 2025 concerne 20 enfants d'Estivareilles.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 40€ par enfant à 10 voix pour et 1 abstention.

Etude des travaux 2025 :

- Mur du Chemin du Pavillon (à demander d'autres devis).
- Mur du Cimetière.
- Toit de l'église (à demander d'autres devis).

Etude de voirie 2025 :

- Route de la Mure (66 531,96 €)
- Chemin de Ninerols (23125,08€)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Clect : Modification de voies à Marandière et au Chomette.

M. Jean Jasserand voudrait nous vendre le terrain au prix du terrain agricole.

QUESTIONS DIVERSES

PLUI (Rencontre avec Amélie REVIRON de Loire Forez Agglomération le jeudi 28 novembre à 9h00)

Mutuelle MILTIS (offre d'une mutuelle régionale sur le territoire).

Déco de Noël (Pierre doit appeler Stéphane REDON).

Vœux du maire le vendredi 24 janvier à 19h00.

L'association les Festivaliens voudraient acquérir le local du foot, il va y avoir une rencontre avec les élus.

Madame KURNIK Henriette demande si la fuite de la chasse d'eau, d'un des WC du musée, a été réparée (fuite repérée et déclarée en juillet 2023).

Madame KURNIK Henriette nous indique que la rue du 19 mars 1962 est très fréquentée en raison de l'augmentation des constructions. Elle devient dangereuse malgré le panneau STOP.

Monsieur JAYOL a interpellé Madame KURNIK Henriette sur les difficultés qu'il rencontre pour accéder à son garage toute l'année.

Un autre riverain s'inquiète de l'état de l'isolation extérieure de sa maison et a demandé la mise en place d'un trépid à l'angle de cette rue avec la place du monument.

Prochaine réunion de Conseil le vendredi 13 décembre à 17h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45

Le Maire,
Pierre BARTHELEMY



La secrétaire de séance,
Eglantine FRERY

